Zeitschrift: Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses

Herausgeber: Alliance nationale de sociétés féminines suisses

Band: 14 (1926)

Heft: 227

Artikel: "Journées éducatives"

Autor: [s.n.]

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-258782

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 17.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

" Journées éducatives „

Les conférences organisées sous ce titre, à Lausanne, chaque printemps, depuis quelques années, par la Commission d'Education de l'Alliance nationale de Sociétés féminines suisses, la Fondation *Pro Juventute* et le Secrétariat vaudois pour la Protection de l'Enfance, auront lieu en 1926 un peu plus tôt que de coutume, les *vendredi 5* et *samedi 6 février*.

Les sujets qui y seront traités offrent un intérêt tout spécial tant pour les parents, les éducateurs et les pédagogues, que pour les personnes s'occupant de questions sociales. Il s'agira, d'une façon générale, de *Ce qui fait obstacle à l'éducation*, soit chez l'enfant lui-même, soit dans son entourage: défauts, anomalies de la vitalité, d'une part, et fléaux sociaux, de l'autre.

Nombreux et poignants parfois sont les problèmes que les parents et les éducateurs ont à résoudre dans ces domaines. Ces conférences leur seront une occasion d'étudier les *faits*, avec l'aide de spécialistes, et de voir aussi comment et dans quelle mesure l'on peut *surmonter les obstacles* à l'éducation.

PROGRAMME

Première journée: Vendredi 5 février.

9 h. Ouverture.

9 h. 30. *Les problèmes de l'hérédité:* M. Ad. Ferrière, directeur du Bureau international des Ecoles Nouvelles (Genève).

14 h. *Tares héréditaires spéciales* examinées au point de vue: 1) de celui qui les transmet; 2) de celui qui en souffre.

a) Alcoolisme et hérédité: M. Oettli, directeur du Secrétariat anti-alcoolique de Suisse (Lausanne).

b) Maladies vénériennes et hérédité: M. le Dr Chable, professeur à l'Université de Neuchâtel.

c) Hérédité psychique: M. le Dr C.-L. Forel, médecin-directeur de la Métairie (Nyon).

d) Tuberculose et hérédité: M. le Dr Tacon, médecin de la Source (Lausanne).

20 h. 30. A la Maison du Peuple. *Comment triompher de l'hérédité?* M. le Dr Hugo Oltramare (Genève).

Deuxième journée: Samedi 6 février.

9 h. *Anomalies de la vitalité* (paresse, apathie, agitation): M. le Dr Lestchinski.

10 h. 30. *Le témoignage:* M. le professeur Ed. Claparède (Genève).

14 h. *L'instinct d'imitation*, aide et entrave de l'éducation: M. Arnold Reymond, professeur à l'Université de Lausanne.

15 h. 30. *Comment soutenir l'adolescent contre l'entraînement d'un milieu néfaste* (déficits de la famille): M. le pasteur Pidoux.

Finance d'inscription: Fr. 5 pour les deux journées; fr. 3 pour une seule journée. — Prix réduit pour le corps enseignant: Fr. 2,50 pour les deux journées.

S'inscrire au Secrétariat pour la Protection de l'Enfance, 1, Maupas, Lausanne.

Adresser finance d'inscription (fr. 5,05 ou fr. 3,05) au compte de chèques postaux II. 1888, Protection de l'Enfance, *Lausanne*.

Notre Bibliothèque

(Retardé.)

Annuaire des Femmes suisses, 1925. *Basler Druck- und Verlag-Anstalt*, Bâle.

Nous étions habituées à retrouver dans l'*Annuaire des Femmes suisses* les traits familiers de nos contemporaines du mouvement féministe. Le volume de cette année est placé sous l'égide de l'un des premiers et des plus vénérables pionniers du féminisme. La personnalité de Charles Secrétan, dont la belle figure nous accueille à l'entrée, est, en effet, bien digne d'être remise en lumière aujourd'hui.

Ce qui le caractérise avant tout, c'est qu'il a évolué de la spéculation à l'application pratique, selon la maxime: Exister, c'est se rendre utile. Sous l'influence de femmes de grande valeur, telles que Mme de Pressensé, Joséphine Butler, Mme Vinet, d'autres encore, grâce aussi à son caractère instinctif et spontané, Charles Secrétan a saisi mieux que ses confrères en philosophie les possibilités de la nature féminine et la nécessité de leur accorder toute liberté pour remplir la tâche qui lui incombe. L'injustice et l'inégalité ont engendré des maux dont souffre le mariage, ainsi que les plaies qui font la honte de notre société. Et allant au bout de sa pensée, Secrétan réclame la garantie des droits civils par les droits politiques, cela non seulement comme conforme à la justice, mais dans l'intérêt de l'humanité tout entière. Car la femme est l'éducatrice de tous, et comment pourra-t-elle élever la jeune génération pour la liberté, si elle est elle-même vouée à la servitude?

Les critiques qu'avaient suscitées l'opuscule important intitulé *Le Droit de la Femme* donnèrent à Secrétan l'occasion de développer ses idées en réfutant les objections. Il a écrit de fort belles pages sur les différences psychologiques des deux sexes, sur le mariage et l'amour conjugal, où ceux-ci réalisent l'être humain dans sa plénitude, sur le sentiment religieux, si vivant dans l'âme féminine, enfin sur les réformes qui permettront à chacune de développer ses aptitudes et de collaborer à l'œuvre commune de l'humanité qui réclame le concours de toutes les forces.

L'orientation du philosophe vers les questions sociales n'a été que le prolongement naturel de son système théorique. Liberté, solidarité, ces deux principes fondamentaux de ses aspirations sociales, se fondent dans l'idéal chrétien, et c'est dans sa foi religieuse qu'il faut chercher la dernière expression de sa personnalité et de sa pensée. L'auteur de l'article, Mme Demierre, a fort bien fait ressortir le rôle de Secrétan comme précurseur du mouvement féministe dont il a à peine vu poindre l'aurore.

Nous entrons ensuite dans le vif des questions sociales avec le problème du logement, abordé avec une grande hardiesse par Mme Dora Staundinger. La plupart des familles vivent aujourd'hui dans des conditions déplorables au point de vue de l'hygiène et de la moralité. Il faut en chercher la cause dans le fait que l'habitation est considérée comme une marchandise et qu'elle est tombée dans les mains de la spéculation. Si le sujet a pris en ce moment une plus grande acuité, le mal est pourtant ancien: les quartiers ouvriers des grandes villes en fournissent le triste et éloquent témoignage. Les transformations nécessaires ne pourront s'accomplir que par une orientation toute nouvelle. Ce n'est plus le profit qui doit être considéré en première ligne. Les initiatives doivent être prises en faveur de l'habitant, à l'abri de la spéculation. La crise amenée par la guerre mondiale a déjà entraîné quelque peu les autorités dans cette voie et amorcé l'évolution qui fera du peuple lui-même le propriétaire et le constructeur de ces demeures. L'aide communale joue déjà son rôle dans ce domaine, mais l'avenir appartient surtout à l'association coopérative. C'est là que l'action de la femme entre en jeu, là qu'elle peut collaborer avec le meilleur résultat. N'est-elle pas la plus intéressée à voir s'améliorer les conditions d'existence de la famille? Tout ce qui se rapporte au logement n'est-il pas de sa compétence spéciale, puisqu'il s'agit de ses enfants et de son ménage?

Mme Staundinger traite en détail la question si discutée de la protection des locataires dont elle défend la nécessité. Ses conclusions sont nettement socialistes. Lorsqu'il s'agit du conflit entre l'égoïsme capitaliste et la conquête pour tous de biens si précieux, le devoir de la femme s'impose avec une clarté lumineuse, puisque son sort est lié à la victoire d'une organisation meilleure.

Les pages qui suivent nous apportent un aperçu sur les œuvres internationales de protection de l'enfance qui ont pris une si grande importance ces dernières années. L'Union internationale de Secours aux enfants, fondée en 1920, a trouvé un accueil sympathique dans

MAISON DU VIEUX

Martheray, 44 LAUSANNE Téléph. : 91-06

se rappelle au public charitable pour son ravitaillement en vêtements, sous-vêtements, chaussures, jouets, meubles et objets divers encore utilisables, dont elle a toujours un urgent besoin. — Vente aux petites bourses à des prix très modiques. — Ouverte chaque jour de 8 h. à midi et de 2 à 6 h. — Fermée le samedi après-midi. — On va chercher sans frais à domicile. Un coup de téléphone au N° 91-06, ou une simple carte suffit. Les envois du dehors peuvent se faire en port dû. Tout don en argent est aussi le bienvenu : *chèque postal II. 1353.* — Cordial merci aux généreux donateurs.